
PERMANENCE POUR LA COLLECTE DES TEXTILES PENDANT LA SERD

Syctom du Loire Beconnais et Ses Environs

2 Place de la Mairie
49370 Le Louroux-Béconnais

[Voir le site internet](#)

Auteur :

Elisabeth Le Gal

e.legal@syctomduloirebeconnais.com

[Consulter la fiche sur OPTIGEDE](#)



CONTEXTE

Le Syctom du Loire Béconnais a proposé la mise en place de permanences de collecte des textiles en 2010.

Certaines communes ne disposaient pas de bornes textiles et d'autres ont retiré ces mêmes bornes suite à un arrêt de la collecte.

L'évènement réalisé pendant la SERD est connu par les usagers qui stockent pour certains leur textile afin de les donner en fin d'année. Le but était de pallier au manque de bornes sur le territoire. Les déchèteries ne disposaient pas de conteneur textile.

Suite à un état zéro, le Syctom du Loire Béconnais a fait le point avec les communes, les prestataires de collecte, pour mailler le territoire. Certaines communes ont ajouté des bornes, d'autres se sont équipées. Les déchèteries ont aussi des bornes textile.

Néanmoins, la collecte des textiles est maintenue pendant la SERD. Les permanences sont tenues par des bénévoles (membres des CCAS), sur plusieurs jours pour certaines.

Le collecteur a le planning de dépose des textiles sur le territoire. Il s'organise pour évacuer rapidement le textile afin de ne pas bloquer ou gêner les salles.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

- _ ne plus trouver de textile dans les ordures ménagères,
- _ proposer une alternative en terme de collecte,
- _ réutiliser, réemployer et recycler le textile

Résultats quantitatifs

2010 = 2,46 tonnes de textile collectées

2011 = 1,94 tonnes de textile collectée

2012 = 1,5 tonne de textile collectée

2013 = pas le détail

2014 = 0,765 tonnes de textile collectée

2015 = 1 tonne de textile collectée

Résultats qualitatifs

- _ respect de la séparation des chaussures et textile,
- _ communication des résultats dans les feuilles communales,
- _ comparer les années et communes entre elles

MISE EN OEUVRE

Planning

ETAPES	REALISATION PREVISIONNELLE	REMARQUES
échange avec les mairies pour définir les dates	sept / oct de l'année	définir en interne les personnes disponibles au niveau des mairies
communication de l'action auprès des usagers	oct/ nov de l'année	actualisation des différents supports de communication : bulletins communaux, site internet
échange avec le prestataire de collecte pour réaliser un planning de collecte	nov de l'année	collecter le textile juste après les permanences

Moyens humains

- _ chargée de prévention,
- _ mairies (CCAS des services communaux),

Moyens financiers

- _ communication

Moyens techniques

- _ gestion des salles (*réservation, accès, stockage*),
- _ communication entre mairies, collecteur et syndicat (*planning*)

Partenaires mobilisés

- _ CCAS des mairies
- Les bénévoles définissent les salles et les dates de permanence,

- _ personnel des mairies
- diffusion des dates de collecte

- _ collecteur textile (Eco-textile)

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

_ adapter au territoire :

le démarrage de la collecte était lié à une forte demande des usagers qui n'avaient pas la possibilité de déposer le textile en déchèterie.

Depuis, les usagers ont pris l'habitude de donner le textile pendant la SERD.

Difficultés rencontrées

Le territoire compte 3 collecteurs différents (le Relais, Eco-textile, Apivet). La majorité des bornes est collectée par Eco textile. Pour la collecte des textiles de la SERD, nous sollicitons Eco textile en raison de sa rapidité.

Recommandations éventuelles

_ être vigilant entre les salles réservées et les dates de retrait des textiles,

_ le textile doit être emballé dans des sacs,

_ communication dans les commerces, écoles et feuilles communales,

Mots clés

REEMPLOI | MENAGE | TEXTILE

Dernière actualisation

Février 2016

Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr

sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Gaëtane GERGAUD

gaetane.gergaud@ademe.fr

Direction régionale Pays de la Loire